Le Centre Pierre Janet et la Ligue contre le Cancer – Comité Moselle s'associent afin de créer les Consultations Suspendues©!

Ce dispositif unique en France offre aux malades du cancer et à leurs entourages du territoire mosellan un suivi thérapeutique gratuit afin de se recontruire physiquement et psychologiquement.

D'un côté, la Ligue contre le Cancer – Comité Moselle soutient le dispositif via le mécénat ; de l'autre, le Centre Pierre Janet met à disposition l'expertise de son réseau de praticiens

Retrouvez toutes les informations sur ce dispositif, ainsi que la liste des praticiens partenaires sur :

www.centrepierrejanet.univ-lorraine.fr







Vous êtes médecin ou praticien et vous souhaitez nous rejoindre ? Vous êtes patient et vous souhaitez bénéficier du dispositif ?

consultations.suspendues@ligue-cancer.net



MODE D'EMPLOI DES CONSULTATIONS SUSPENDUES®







1 1ère demande // 3 bons* de Consultations Suspendues®

Le patient effectue une demande pour des bons de Consultations Suspendues[®] auprès de son médecin.

Le médecin informe la Ligue contre le Cancer - Comité Moselle de la demande de son patient via <u>consultations.suspendues@ligue-cancer.net</u> Il indiquera la pathologie et les coordonnées du patient pour l'envoi postal des bons.

Le patient débute son suivi psychothérapeutique selon l'agenda prévu (3 séances). Dès réception des bons, le patient prend RDV au Centre Pierre Janet au 03.72.74.83.63 ou auprès d'un thérapeute membre du réseau (liste consultable : www.centrepierrejanet.univ-lorraine.fr, onglet consultations suspendues).

La Ligue contre le Cancer -Comité Moselle envoie 3 bons de Consultations Suspendues[®] directement au domicile du patient.

2 renouvellement du suivi psychothérapeutique pour 3 bons* supplementaires

Le patient contacte lui-même la Ligue contre le Cancer - Comité de Moselle via : consultations.suspendues@ligue-cancer.net pour recevoir 3 nouveaux bons de consultations.

Le patient poursuit le suivi thérapeutique en prenant lui-même ses rendez-vous au Centre Pierre Janet au 03.72.74.83.63 ou auprès d'un praticien membre du réseau.

(liste consultable : <u>www.centrepierrejanet.univ-lorraine.fr</u>, onglet Consultations Suspendues[©])

S'il est nécessaire de joindre des informations sous couvert du secret médical, merci d'adresser un courrier par voie postale au Dr. Philippe Quetin au 65 rue du XXème Corps Américain, 57000 Metz.

*1 séance = 1 bon

Attention : en raison de la situation sanitaire qui impacte les dons finançant ce dispositif, les suivis thérapeutiques ne peuvent excéder 6 séances au lieu de 9 initialement, y compris pour les suivis déjà en cours. Nous faisons tout notre possible pour pérenniser cette action citoyenne unique en France et nous vous remercions de votre compréhension et de votre soutien. Si vous souscrivez à une mutuelle, nous vous invitons à les contacter pour une prise en charge éventuelle.